



1767010

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION

Règle 17. 1)

I.	Institut National de la Propriété intellectuelle, chaussée Korgalzhyn, bâtiment 3 B, 010000, Astana, Kazakhstan Téléphone: +7(7172) 62-15-15, + 7 (7172) 62-15-04 <u>http://www.kazpatent.kz, e-mail: kazpatent@kazpatent.kz</u>
II.	Numéro de l'enregistrement international: 628128
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): AKTSIONERNO DROUJESTVO "SOPHARMA" Oulitsa "Iliensko chaussee" 16 BG-1220 Sofia (BG)
IV.	Reproduction de la marque: ANALGIN
V.	☒ Réfus provisoire pour tous les produits et/ou services ☐ Réfus provisoire pour certains des produits et/ou services: [suivra l'indication des produits et/ou services qui sont touchés ou qui ne sont pas touchés]
VI.	Motifs de refus: Marque est depourvue de caractere distinctif. La marque peut indiquer l'espèce et peut indiquer a la propriété des produits.
VII.	Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable: sp.3 p.1 art.6
VIII.	Informations relatives à la suite de la procédure: i) Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours: 3 mois a partir de la notification de ce refus; pendant le delai precite le refus est provisoire. Faute de l'appel de reexamen ou recour le present refus ou l'appel de la prolongation (6 mois, pas plus) celui-ci deviendra definitif; ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé: Ministere de Justice de la Republique de Kazakhstan Institut National de la Propriété intellectuelle chaussée Korgalzhyn, bâtiment 3 B, 010000, Astana, Kazakhstan Telephone: +7 (7172) 62-15 -15, + 7 (7172) 62-15-04 <u>http://www.kazpatent.kz, e-mail: kazpatent@kazpatent.kz</u> iii) Indications concernant la constitution d'un mandataire: Assistance d'un mandataire local est obligatoire Taxe legale adequate.
IX.	Date de la notification de refus provisoire: 06/04/2018
X.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui émet la notification: K. Batayeva Premier vice-directeur 